

Le processus de consultation relatif à l'AGCS

La participation du public fait désormais partie intégrante du programme d'action commerciale du gouvernement canadien. En février 1999, celui-ci a annoncé qu'il chercherait à savoir ce que pensent les Canadiens de la portée, du contenu et du processus de négociation en vue de la création de la Zone de libre-échange des Amériques et qu'il voulait les consulter aussi en prévision du prochain cycle de négociations de l'Organisation mondiale du commerce. Par le truchement des audiences du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international (CPAECI), le gouvernement a lancé d'un bout à l'autre du Canada les plus vastes consultations parlementaires jamais entreprises sur les grandes orientations en matière de commerce multilatéral et d'investissement. Pas moins du tiers des recommandations formulées par le CPAECI dans son rapport, *Le Canada et l'avenir de l'Organisation mondiale du commerce : Pour un programme du millénaire qui sert l'intérêt public*, encourage le gouvernement à consulter la population et à l'amener à participer en prévision des nouvelles négociations.

Des consultations intensives et permanentes sur l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) demeurent une partie intégrante de l'engagement global qu'a pris le gouvernement de solliciter l'opinion des Canadiens dans le cadre de l'élaboration de ses orientations et positions commerciales. Pour ce faire, le gouvernement fait appel à divers moyens dont le processus de consultations du CPAECI, de même que les Groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur; les consultations sectorielles avec les représentants de l'industrie; et les rencontres régulières avec nos homologues provinciaux, territoriaux et municipaux. Et, facteur tout aussi important, le gouvernement a invité tous les Canadiens intéressés à formuler leur point de vue et leurs observations sur

le sujet par l'entremise du site Web sur les négociations de l'AGCS, lors de consultations virtuelles (en ligne) ou en répondant par courriel, par courrier ordinaire ou par télécopieur à l'invitation lancée dans la *Gazette du Canada*.

Afin de traiter des sujets susceptibles d'intéresser un public diversifié, le gouvernement a aussi organisé, avec la collaboration des dix provinces et de deux des trois territoires, une série de tables rondes à l'intention de divers groupes d'intervenants. De juin à octobre 2000, 335 personnes ont répondu, dans 12 villes d'un bout à l'autre du Canada, à l'invitation lancée à plus de 1 000 organismes et groupes. Les participants représentaient 274 organismes des milieux d'affaires et syndicaux, organisations non gouvernementales et groupes de défense de l'intérêt public, consommateurs, producteurs, organismes de réglementation, universitaires et représentants des industries de service. Outre qu'elles ont permis d'ouvrir un dialogue mutuellement enrichissant entre les fonctionnaires et les intervenants, les séances ont ajouté une dimension régionale et un certain équilibre aux commentaires des Canadiens sur l'AGCS.

Le gouvernement continuera de consulter et d'informer le public, et de l'amener à participer au fur et à mesure des négociations pour s'assurer que la position du Canada sur l'AGCS tient compte des intérêts de l'ensemble des Canadiens.

Le gouvernement du Canada accueille avec plaisir le point de vue des Canadiennes et des Canadiens que le sujet intéresse. Ceux et celles qui souhaitent exprimer leurs commentaires et leur point de vue sont invités à le faire au moyen du site Web du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac) ou de celui du gouvernement canadien sur les négociations de l'AGCS (services2000.ic.gc.ca).

latine et l'Europe. Les obstacles à l'accès aux marchés et au traitement national restent un problème en Asie du Sud-Est et en Amérique latine, et leur suppression formera l'un des axes de notre participation aux négociations sur les services financiers dans le cadre de l'AGCS. Mais les négociations au titre de l'AGCS ne sont pas le seul facteur important pour l'avenir des institutions financières canadiennes : on prévoit aussi que l'achèvement du processus d'accession de la Chine à l'OMC leur ouvrira de nouvelles perspectives.

Télécommunications de base

Afin que l'industrie canadienne puisse tirer tout le parti possible de l'élargissement de l'accès aux marchés résultant de l'Accord sur les télécommunications de base (ATB) annexé en 1998 à l'AGCS, le Canada se prépare à surveiller de près la mise en oeuvre de cet accord par ses partenaires commerciaux au cours de la prochaine décennie. L'ATB consiste en engagements spécifiques des pays signataires touchant l'accès aux marchés, le